

# GLOSSAIRE

<b>Aération du sol</b>	Processus par lequel l'air et d'autres gaz entrent dans le sol ou s'en échappent.
<b>Aire de recharge</b>	Aire d'une terre où l'eau alimente un aquifère en s'infiltrant ou en percolant dans le sol.
<b>Aire riveraine</b>	Terre voisine d'un plan d'eau de surface – p. ex., talus, rive, plaine inondable et pente de ravin.
<b>Aquifère</b>	Une formation géologique qui retient et libère des quantités d'eau utilisables. Les aquifères se divisent en deux groupes, dits « libres » et « captifs ».
<b>Ascension capillaire</b>	Hauteur à laquelle l'eau monte, au-dessus de la surface d'eau libre dans le sol, en raison de la tension superficielle; exprimée en unité de longueur d'eau.
<b>Baïssière</b>	Dépression naturelle à travers un champ vers laquelle l'eau s'écoule et s'y accumule. Dans la plupart des cas, les baïssières ont une pente assez graduelle pour qu'elles soient cultivées.
<b>Bande tampon</b>	Bande végétalisée en permanence, adjacente à un cours d'eau, qui filtre le ruissellement et stabilise le talus.
<b>Bassin versant</b>	Superficie totale de terre au-dessus d'un point précis sur un cours d'eau ou une voie d'eau qui approvisionne le ruissellement jusqu'à ce point.
<b>Capacité au champ</b>	Quantité d'eau retenue dans un sol après que l'eau gravitaire se soit écoulée – le mouvement d'eau par gravité est devenu négligeable.
<b>Collecteur principal</b>	Tuyau de drainage principal qui reçoit l'eau provenant des drains secondaires par un ou deux côtés. Syn.: drain principal.
<b>Collecteur principal (asymétrique ou de tête)</b>	Tuyau de drainage principal, habituellement parallèle au canal de drainage, qui reçoit l'eau d'un ensemble de drains secondaires et diminue le nombre d'exutoires. Terme parfois utilisé pour un drain principal qui longe la limite d'un champ. Les drains secondaires lui sont raccordés d'un seul côté.
<b>Collecteur secondaire</b>	Tuyau qui recueille l'eau des drains secondaires et la transporte jusqu'au collecteur principal.
<b>Compactage du sol</b>	Consolidation, réduction de la porosité, et effondrement de la structure d'un sol soumis à des charges en surface.
<b>Conductivité hydraulique</b>	La vitesse (taux) de déplacement de l'eau à travers le sol.
<b>Conservation du sol</b>	Protection du sol contre les pertes physiques dues à l'érosion et la détérioration chimique, par la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'utilisation des terres.
<b>Contrôle de la pente</b>	Technique permettant le maintien d'une pente correcte et constante (p. ex., d'une tranchée, d'un fossé, d'une terrasse, ou d'un canal) au moyen de matériel optique, de laser ou d'équipement d'arpentage avec système GPS.
<b>Couche imperméable</b>	Couche de sol qui limite sérieusement le déplacement de l'eau. Une couche dont la perméabilité est le dixième de la couche située au-dessus est considérée comme imperméable.
<b>Couche indurée</b>	Couche de sol durci attribuable à la cimentation des particules de sol.
<b>Déclivité</b>	Pente d'un canal, d'un chenal ou d'un terrain naturel. Pour le drainage d'un champ, on l'exprime souvent en mètre par 100 mètres (pi par 100 pi), ou en pourcentage. Syn.: pente, inclinaison.
<b>Dérivation</b>	Canal ou risberme que l'on construit en travers d'une pente pour intercepter le ruissellement et le dévier vers un point de décharge sécuritaire ou pratique. Habituellement situé en amont de l'aire à protéger.
<b>Déversoir</b>	Canalisation au travers ou autour d'un barrage, d'une digue ou chaussée qui permet le passage des excès d'eau. Syn.: évacuateur de crues.
<b>Drain</b>	Toute canalisation fermée (tuyau de plastique perforé ou de terre cuite) ou canal à ciel ouvert servant à éliminer les excès d'eau souterraine ou de surface. Terme parfois employé pour « tuyau de drainage ».
<b>Drain de sortie</b>	Tuyau habituellement fait d'acier ou de plastique rigide, qui fait le lien entre un réseau de drainage souterrain et un système de drainage de surface sans causer d'érosion. Syn.: tuyau de sortie.
<b>Drain municipal</b>	Canal ou chenal façonné, ou tuyau de grand diamètre, construit en vertu de la <i>Loi sur le drainage</i> .
<b>Drain principal</b>	Tuyau de drainage principal qui transporte l'eau de drainage depuis les drains secondaires et collecteurs secondaires jusqu'à un exutoire. Syn.: collecteur principal.
<b>Drain secondaire</b>	Tuyau de drainage souterrain qui capte les excès d'eau d'un champ et les transporte vers un collecteur principal afin qu'ils soient évacués vers un exutoire convenable. Syn.: drain latéral.
<b>Drainage</b>	Processus permettant d'enlever de l'eau de surface ou de l'eau souterraine du sol ou d'une surface précise.
<b>Drainage contrôlé</b>	Conservation de l'eau dans le réseau de drainage souterrain au moyen de digues de contrôle, de drains régulateurs, ou d'une combinaison des deux. À la fin d'une période de précipitations, le drainage est interrompu par le système afin d'augmenter la quantité d'eau disponible, à une profondeur qui est propice à la croissance de la culture. Similaire à l'irrigation souterraine, sauf que le système ne bénéficie d'aucun apport d'eau supplémentaire pour maintenir le niveau de la nappe phréatique.

<b>Drainage de surface</b>	Dérivation ou retrait ordonné des excès d'eau à la surface du sol au moyen de canaux naturels améliorés ou de canaux construits, parfois aussi en association avec le façonnement des pentes menant à ces canaux.
<b>Drainage souterrain</b>	Enlèvement des excès d'eau sous la surface du sol au moyen de tuyaux de drainage.
<b>Eau de surface</b>	1. Eau retrouvée à la surface de la terre – c.-à-d. plans d'eau, comme étangs, lacs, cours d'eau et rivières 2. Eau se trouvant à la surface d'une terre cultivée.
<b>Eau du sol</b>	Totalité de l'eau, sous toutes ses formes, que renferme le sol.
<b>Eau gravitaire</b>	Eau qui se déplace par gravité, soit pour pénétrer dans le sol, soit pour le traverser, ou pour s'en échapper.
<b>Eau hygroscopique</b>	Eau qui est liée si étroitement aux particules de sol qu'elle n'est pas disponible pour les plantes.
<b>Eau souterraine</b>	Eau se trouvant dans la zone de saturation d'un aquifère ou d'un sol.
<b>Écoulement d'eau souterraine</b>	Écoulement d'eau dans un aquifère ou un sol.
<b>Écoulement de base</b>	La portion du débit d'un cours d'eau qui n'est pas directement attribuable au ruissellement, aux précipitations ou à la fonte des neiges; l'écoulement de base est habituellement maintenu par l'eau souterraine. Analogie à : débit de base.
<b>Entrée de drainage</b>	Dispositif qui amène l'eau de surface directement dans un tuyau de drainage souterrain. Syn.: structure de captage (p. ex., avaloir, puits de captage). Voir Structure de captage.
<b>Enveloppe</b>	Nom générique désignant tout matériau placé sur un tuyau de drainage, ou tout autour, peu importe qu'il soit utilisé comme soutien mécanique, à des fins hydrauliques (enveloppe hydraulique), ou pour stabiliser le sol entourant le tuyau (enveloppe filtrante).
<b>Enveloppe de drain</b>	Matériau synthétique enrobant un tuyau souterrain pour limiter l'entrée de particules de sol avec l'eau.
<b>Érodabilité du sol</b>	Mesure de la susceptibilité du sol à l'érosion.
<b>Érosion du sol</b>	Déplacement de particules de sol par des forces naturelles ou mécaniques.
<b>Évapotranspiration</b>	Phénomène combiné de la transpiration des végétaux et de l'évaporation d'eau de la surface du sol et des plantes.
<b>Évent</b>	Dispositif fixé à un pipeline permettant l'échange d'air avec l'atmosphère.
<b>Exutoire</b>	Point de transition entre le drainage souterrain et le drainage de surface, par où l'eau est évacuée. Les exutoires érodables doivent être protégés. Syn.: sortie de drainage.
<b>Fossé de champ</b>	Canal à ciel ouvert dont les côtés et le fond ont été façonnés pour transporter l'eau dans un champ à des fins d'irrigation ou de drainage.
<b>Gley</b>	Fait référence au gris terne ou gris bleuâtre d'un sol saturé pendant longtemps (c.-à-d. dans un milieu dépourvu d'oxygène).
<b>Horizon de sol</b>	Couche de sol différant des couches adjacentes par ses caractères ou propriétés physiques, chimiques ou biologiques.
<b>Infiltration</b>	Phénomène selon lequel l'eau de surface pénètre dans le sol.
<b>Irrigation souterraine</b>	Contrôle de la nappe phréatique au moyen de digues de contrôle, de drains régulateurs, ou d'une combinaison des deux, et apport d'eau supplémentaire provenant du système de drainage souterrain en vue de maintenir la nappe phréatique à une profondeur propice à la croissance de la culture.
<b>Limon</b>	Se compose de particules de sol dont le diamètre se situe entre 0,002 et 0,05 mm.
<b>Matière organique du sol</b>	Fraction organique du sol, comprenant des résidus animaux et végétaux à divers stades de décomposition, des cellules et tissus d'organismes du sol, et les substances synthétisées par les populations du milieu édaphique.
<b>Nappe phréatique</b>	Surface supérieure d'une zone saturée dans le sol.
<b>Nappe phréatique suspendue</b>	Eau libre qui, dans des conditions localisées, est retenue dans une couche perméable à cause d'une couche imperméable sous-jacente; elle reste séparée des aquifères situés en profondeur. Syn.: nappe suspendue, nappe perchée.
<b>Nivellement du sol</b>	Façonnement de la surface d'une terre par enlèvement, remplissage et lissage en vue d'obtenir une pente précise continue, de sorte que chaque rang ou aire de culture s'égoutte uniformément, sans formation de flaques.
<b>Ocre</b>	Dépôt brun rougeâtre ou jaune rougeâtre formé par des bactéries qui fixent le fer en présence d'oxygène (oxyde de fer). À la longue, la matière gélatineuse devient du tartre en durcissant.
<b>Ouvrage de chute</b>	Structure hydraulique permettant le transfert d'eau d'un niveau supérieur à un niveau inférieur, de manière sécuritaire, sans causer d'érosion. Syn.: chute.

<b>Percolation</b>	Déplacement de l'eau vers le bas, à travers le profil de sol.
<b>Perméabilité</b>	Facilité avec laquelle les gaz, les liquides ou les racines de plantes entrent dans une couche de sol ou un substrat poreux, ou les traversent.
<b>Point de décharge</b>	Point où se déverse l'eau d'une canalisation, d'un cours d'eau, ou d'un drain. Syn.: sortie de drainage, exutoire.
<b>Porosité</b>	Volume total occupé par les pores du sol.
<b>Pratique de gestion optimale (PGO)</b>	Toute technique structurale, non structurale et/ou gestionnaire considérée comme le moyen le plus efficace et pratique de réduire la contamination des eaux de surface et souterraines tout en permettant l'utilisation productive des ressources.
<b>Pression artésienne</b>	La pression interne de l'eau souterraine qui est due à son confinement dans un aquifère artésien. Cette pression est suffisamment plus grande que la pression atmosphérique pour forcer l'eau souterraine à monter au-dessus de son niveau naturel dans le sol.
<b>Profil de sol</b>	Coupe verticale du sol à travers tous ses horizons, depuis la surface jusqu'au matériau d'origine.
<b>Risberme</b>	Une surface ou bande surélevée de terre, habituellement plate, comprise entre le bord d'un cavalier (amas de déblais) et le haut d'un talus de fossé ou canal; également une petite digue ou billon permettant de contrôler l'écoulement de l'eau de surface.
<b>Ruissellement</b>	Portion des précipitations ou de la fonte des neiges qui s'écoule à la surface du sol.
<b>Sable</b>	Se compose de particules de sol dont le diamètre se situe entre 0,05 et 2,0 mm.
<b>Série de sols</b>	C'est une classe conceptuelle de sols réels qui partagent des caractères et un arrangement similaires dans le profil de sol.
<b>Sous-solage</b>	Méthode de travail du sol visant à ameublir le sol sous la zone de travail du sol.
<b>Structure de captage</b>	Structure (p. ex., avaloir, puits de captage) permettant de diriger l'eau de surface sous la terre et vers un fossé à ciel ouvert, un drain souterrain ou un pipeline. Voir Entrée de drainage.
<b>Structure du sol</b>	Disposition des particules primaires du sol en particules, unités ou agrégats secondaires appelés « peds » qui forment la masse du sol. La structure du sol exerce une influence considérable sur le mouvement de l'air et de l'eau, l'activité biologique, la croissance racinaire et la levée des semis.
<b>Suintement</b>	En se déplaçant dans le sol, l'eau pénètre dans un canal, un fossé ou une installation de stockage d'eau sans revêtement, ou elle s'en échappe.
<b>Système de drainage</b>	Ensemble de fossés de surface et/ou de drains souterrains, y compris des structures et des pompes, qui sert à capter et à éliminer les excès d'eau de surface et souterraine d'une aire donnée. Syn.: réseau de drainage.
<b>Terre humide</b>	Terre couverte d'eau de façon saisonnière ou permanente, à drainage très pauvre et à prédominance de plantes tolérant l'eau.
<b>Terre lourde</b>	Sol à haute teneur en argile – une force de traction supérieure est requise pour le labour.
<b>Texture du sol</b>	Classification des sols selon leurs proportions relatives de sable, de limon et d'argile.
<b>Tracé aléatoire</b>	Disposition irrégulière d'un système de drainage de surface ou souterrain utilisée surtout dans les dépressions.
<b>Tracé en arêtes de poisson</b>	Arrangement d'un réseau de drainage selon lequel les drains secondaires se raccordent des deux côtés du collecteur en formant un angle inférieur à 90 degrés.
<b>Tranchée filtrante</b>	Structure de captage qui dirige l'eau vers le réseau de drainage souterrain, dans laquelle l'eau entre par percolation à travers un matériau granulaire mis en place et non pas par des canalisations ouvertes. N'entrave pas le travail du sol et est souvent invisible à la surface.
<b>Transpiration</b>	Libération de la vapeur d'eau dans l'atmosphère par les plantes – permet de réguler la température des végétaux.
<b>Tuyau de drainage</b>	Toute canalisation fermée faite de plastique ondulé, de terre cuite ou d'autres types de matériaux servant au drainage souterrain. Syn.: drain souterrain, tuyau souterrain.
<b>Tuyau en terre cuite</b>	Tuyau de drainage en terre cuite, en béton ou autre matériau similaire, fabriqué en sections courtes habituellement alignées sans raccordement étanche, servant à capter et à évacuer l'excès d'eau du sol.
<b>Tuyau perforé</b>	Tuyau conçu pour recevoir ou libérer l'eau par de petits orifices, peu distancés et disposés tout autour du tuyau.
<b>Zone racinaire</b>	Profondeur à laquelle les racines pénètrent facilement et où l'activité racinaire est la plus importante.

## Organismes et bureaux

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES DE L'ONTARIO

Pour toute question concernant l'agriculture, les industries agricoles, ou les entreprises rurales :

Centre d'information agricole  
1, ch. Stone Ouest  
Guelph (Ontario) N1G 4Y2  
Tél. : 1 877 424-1300  
Courriel : [ag.info.omafra@ontario.ca](mailto:ag.info.omafra@ontario.ca)  
Site Web : [www.omafra.gov.on.ca](http://www.omafra.gov.on.ca)

### CONSERVATION ONTARIO

Box 11, 120 Bayview Parkway  
Newmarket, ON L3Y 4W3  
Tél. : 905 895-0716  
Courriel : [info@conservationontario.ca](mailto:info@conservationontario.ca)  
Site Web : [www.conservationontario.ca](http://www.conservationontario.ca)

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ONTARIO

Centre d'information du ministère  
Rez-de-chaussée, 135, avenue St. Clair Ouest  
Toronto (Ontario) M4V 1P5  
Tél. : 1 800 565-4923  
Courriel : [picemail.moe@ontario.ca](mailto:picemail.moe@ontario.ca)  
Site Web : [www.ene.gov.on.ca/environnement/fr/index.htm](http://www.ene.gov.on.ca/environnement/fr/index.htm)

### FÉDÉRATION DE L'AGRICULTURE DE L'ONTARIO

Agricentre Ontario  
100, ch. Stone Ouest, pièce 206  
Guelph (Ontario) N1G 5L3  
Tél. : 1 800 668-3276  
Courriel : [info@ofa.on.ca](mailto:info@ofa.on.ca)  
Internet : [www.ofa.on.ca](http://www.ofa.on.ca)

### LAND IMPROVEMENT CONTRACTORS OF ONTARIO

Pour se procurer la liste des entrepreneurs détenant une licence en drainage dans une région précise, consulter le site Web de la LICO, [www.drainage.org](http://www.drainage.org)

## Renseignements supplémentaires

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES DE L'ONTARIO

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario offre de nombreuses fiches techniques et de l'information dans d'autres formats concernant le drainage des terres cultivées.

Voici un aperçu :

#### FICHES TECHNIQUES

*Entretien du système de drainage*, commande n° 89-062

*Exploitation et entretien d'un réseau de drainage souterrain*, commande n° 10-092

*La gestion des terres drainées*, commande n° 92-050

*Problèmes associés aux drains*, commande n° 86-011

#### PUBLICATIONS

*Guide de drainage de l'Ontario*, publication 29F

*Structures de lutte contre l'érosion du sol : Guide de conception et de construction*, publication 832F

Consulter la page Web du MAAARO [www.omafra.gov.on.ca/french/landuse/drainage.htm](http://www.omafra.gov.on.ca/french/landuse/drainage.htm) pour voir la liste complète des documents disponibles. Pour obtenir un ou des exemplaires, voir ci-dessous.

#### SÉRIE PRATIQUES DE GESTION OPTIMALES

De nombreux fascicules PGO portent sur la gestion des sols et de l'eau à la ferme; ils sont fortement recommandés aux producteurs pour qu'ils tirent le meilleur parti possible de leurs systèmes de drainage. Se référer à la page *i* pour obtenir la liste complète des fascicules, ainsi que des renseignements sur la façon d'obtenir des exemplaires.

#### COMMENT OBTENIR DES FASCICULES DE LA SÉRIE PGO ET D'AUTRES PUBLICATIONS DU MAAARO

La liste complète de tous les produits et services se trouve sur le site du ministère à [www.ontario.ca/maaaro](http://www.ontario.ca/maaaro)

Pour obtenir des fascicules de la série « Les pratiques de gestion optimales » et d'autres publications du MAAARO, vous pouvez faire une commande :

**en ligne** – sur le site [www.publications.serviceontario.ca](http://www.publications.serviceontario.ca)

**par téléphone** – auprès du Centre d'information de ServiceOntario  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h  
416 326-5300  
416 325-3408, ATS  
1 800 668-9938, sans frais partout au Canada  
1 800 268-7095, ATS sans frais partout en Ontario

**en personne** – dans l'un des centres ServiceOntario répartis à travers la province, ou à n'importe lequel des centres de ressources du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

## Remerciements

Le programme des Pratiques de gestion optimales est rendu possible grâce à un partenariat entre Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires de l'Ontario (MAAARO), et la Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO).

#### FINANCEMENT

Le financement de ce fascicule a été assuré par Agriculture et Agroalimentaire Canada, et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

#### COLLABORATEURS

*Président du groupe de travail* – ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : Sid Vander Veen

*Groupe de travail et auteurs* (par ordre alphabétique des organismes) –

Indépendants, pigistes: Peter Darbshire, Don Lobb, Ken McCutcheon, Jim Myslik, Greg Nancekivell  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Wade Morrison  
Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario : Harold Rudy  
Conservation Ontario : Davin Heinbuck  
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : Andrew Jamieson, H.J. Smith, Ted Taylor, Sid Vander Veen  
Ministère de l'Environnement de l'Ontario : Lee Orphan  
Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario : Jack Imhof, Kate MacIntyre  
Pêches et Océans Canada : Thomas Hoggarth  
Université de Guelph : John FitzGibbon

*Coordonnateur des aspects visuels* – ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : H.J. Smith

*Photographes* – Peter Darbshire, Davin Heinbuck, Andrew Jamieson, Kerry Little, Don Lobb, H.J. Smith

*Créatrice d'aquarelles et d'esquisses* – Irene Shelton, Winduncroft Studio, Belwood

*Illustrateur des graphiques* – ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : David Rouleau

*Concepteur graphique* – Neglia Design, Inc.

*Directrice de la rédaction* – Alison Lane

**Imprimé en 2011**

Canada

Ontario

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario  
FAO